Envoyé en préfecture le 24/01/2025
Reçu en préfecture le 24/01/2025
Publié le 24/01/2025
ID : 021-200070894-20250121-B_25_24-DE

Département de la
CÔTE-D'OR

Arrondissement
de
BEAUNE

Convocation du
15 janvier 2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 21 JANVIER 2025

PRESENTS : Pascal GRAPPIN, Président ;
Valérie DUREUIL, Sylvie VENTARD, Didier TOUBIN, Ghislaine POSTANSQUE Gilles CARRE (à partir de la délibération B/25/25), Pascal BORTOT, Christian ROUSSEL (à partir de la délibération B/25/07), Jacques BARTHELEMY (à partir de la délibération B/25/07), Georges STRUTYNSKI, François MARQUET.
ABSENTS EXCUSES : Hubert POULLOT, Alain CARTRON, Christophe LUCAND,
SECRETAIRE DE SEANCE : Valérie DUREUIL.

B/25/24 - OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE RESTRUCTURATION DU CENTRE GENEVIEVE MARTIN A NUITS-SAINT-GEORGES

Vu l'article L2123-1 du code de la commande publique ;

Considérant que pour des raisons d'accessibilité mais aussi de vétusté, une opération de restructuration a été lancé concernant le centre Geneviève Martin à Nuits-Saint-Georges ;

Considérant qu'une consultation allotie en 5 lots a été mise en ligne le mercredi 20 novembre ;

Considérant que 7 plis ont été déposés ;

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **DECLARE** le lot n°1 Maçonnerie sans suite pour infructuosité, aucune offre n'ayant été déposée,

- **ATTRIBUE** le lot n°2 Serrurerie et métallerie à l'entreprise SOUBRIER METALLIER pour le montant de 19 807 € HT – 23 768.40 € TTC,

- **DECLARE** le lot n°3 Menuiseries extérieures et intérieures sans suite pour infructuosité, aucune offre n'ayant été déposée,

- **ATTRIBUE** le lot n°4 Plâtrerie – peinture – carrelage à l'entreprise BONGLET SA pour le montant de 11 090 € HT – 13 308 € TTC,

- **ATTRIBUE** le lot n°5 Electricité CFO/CFA à l'entreprise SARL ID-OZ pour le montant de 44 547,32 € HT – 53 456.78 € TTC.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE,
Pascal GRAPPIN.

C.C. de Gevrey-Chambertin et de Nuits-St-Georges ★ 21700 ★